



Envoyé en préfecture le 18/07/2024
Reçu en préfecture le 18/07/2024
Publié le 18/07/24
ID : 031-213104219-20240717-DEL2024_04_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT HAUTE - GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PINS-JUSTARET

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 17 juillet 2024
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril dix-huit heures Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la commune, sous la présidence de M. Philippe GUERRIOT, Maire.
27	27	26	
DATE DE LA CONVOCATION			
11 juillet 2024			
DATE D'AFFICHAGE			
11 juillet 2024			

Etaient présents
Mesdames TARDIEU, PEREZ, COMBA, ABADIE, RAHIN, VIOLTON, BEGUE, BESOMBES
Messieurs GUERRIOT, GAROUSTE, BONTEMPS, CARRIERE, MIJOULE, PERON, GOUSSET, MORANDIN, CHARRON

Procurations
Mme GAMBET avait donné procuration à M. GUERRIOT
Mme MARTIN-RECUR avait donné procuration à Mme TARDIEU
M. RENOUX avait donné procuration à Mme PEREZ
Mme LAFONT avait donné procuration à Mme COMBA
Mme MARTY avait donné procuration à M. PERON
Mme SAUVAGE avait donné procuration à Mme BESOMBES
Mme PRADERE avait donné procuration à M. MORANDIN
M. BERGONZAT avait donné procuration à M. GAROUSTE
Mme COUESNON avait donné procuration à Mme RAHIN

Absents
M. PIRIOU

Mme TARDIEU a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (26 voix pour).

DELIBERATION N° 2024-04-02

SDEHG - Affaire 13 AT 198 Eclairage Place François Thuries

La Commune a demandé au SDEHG d'étudier la rénovation de l'éclairage de la Place François THURIES pour accompagner les travaux de voirie. Celui-ci vient d'adresser à la Commune la proposition consécutive à la réalisation de l'APS référence 13 AT 198.

Le projet comprend :

- Déroulage d'environ 100 mètres de conducteurs souterrains d'éclairage en tranchée gainée existante.
- Fourniture et pose en espaces verts, à proximité de la place PMR, d'un mât aiguille de 10 mètres de haut équipé de 4 projecteurs leds de 40 watts
- Fourniture et pose pour le Boulodrome, d'un mat aiguille de 7 mètres de haut équipé de 3 projecteurs leds de 40 watts



Envoyé en préfecture le 18/07/2024

Reçu en préfecture le 18/07/2024

Publié le 18/07/24

Berser
Levraut

ID : 031-213104219-20240717-DEL2024_04_02-DE

- Fourniture et pose le long du piétonnier, de 2 bornes basses de 1,2 mètre de haut et d'une puissance de 21 watts
 - Fourniture et pose, en espace vert, coté impasse de la Prieuré, d'une colonne leds de 3.6 mètres de haut et d'une puissance de 39 watts
- Les ensembles seront au RAL Anthracite.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

13 AT 198 :

TVA (récupérés par le SDEHG)	4 114 €
Part SDEHG	10 450 €
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	11 619 €
Total	26 183 €

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (26 voix pour),

APPROUVE l'APS 13 AT 198

S'ENGAGE sur la participation de la Commune qui sera couverte par voie d'emprunt en prenant rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Cette contribution est imputée au compte 6554 en section de fonctionnement du budget communal.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

Ainsi fait et délibéré à Pins-Justaret, le 17 juillet 2024
Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

Philippe GUERRIOT

